

5^{ème} Réunion du Comité de Pilotage Site Natura 2000 Côte Bleue Marine



Ordre du jour :

- Rappels du contexte et de la démarche d'élaboration du DOCOB
- Plan d'actions retenu en RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation)
- Désignation de la structure animatrice du site
- Lancement de l'animation

Rappel du contexte et de la démarche d'élaboration du DOCOB

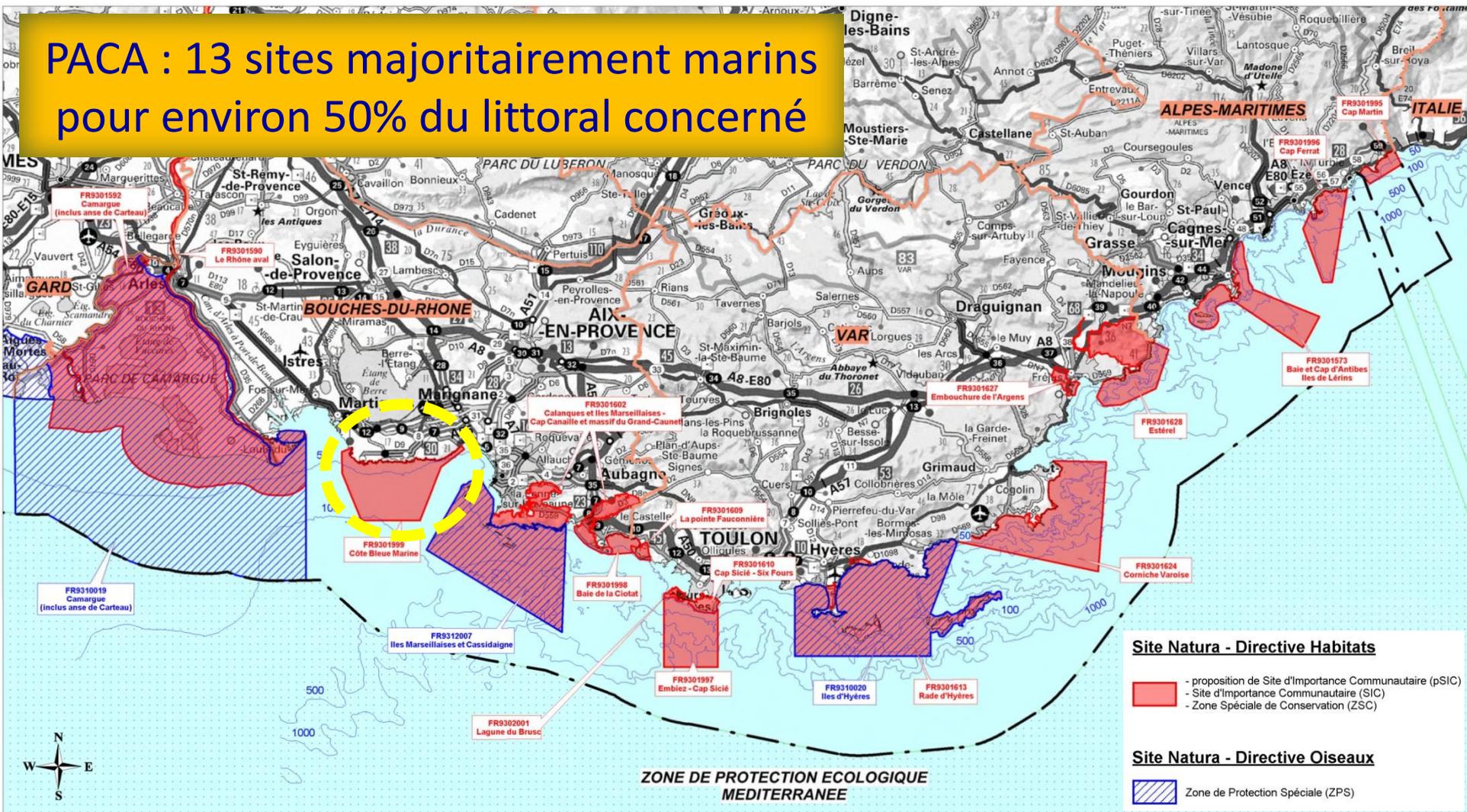




Réseau Natura 2000 en mer - PACA



PACA : 13 sites majoritairement marins pour environ 50% du littoral concerné



Site Natura 2000 Côte Bleue Marine

Superficie de 18 928 ha, jusqu'à 100 m de profondeur et 6 MN au large





Les habitats et espèces Natura 2000 du site Côte Bleue Marine



Habitat prioritaire



Herbier de Posidonie = 1049 ha



Récifs = 512 ha



Grottes sous-marines >10



Bancs de sable = 265 ha



Laisses de mer = 3,5 ha



Criques peu profondes = 3,2 ha

Tortue Caouanne,
Caretta caretta



Magaly Chambellant - GECEM

Grand Dauphin,
Tursiops truncatus



Le contenu du Document d'Objectifs (DOCOB)



2 documents cadres

Note de synthèse
des Tomes 1 et 2

Charte Natura
2000

3 tomes

Tome 0 :
*Études préalables
(CARTHAM, enquêtes...)*

Tome 1 :
*Diagnostics biologique et
socio-économique*

Tome 2 :
*Objectifs de gestion
et plan d'actions*

5 annexes

Annexe 1
Fiches habitats/espèces

Annexe 2
Fiches activités humaines

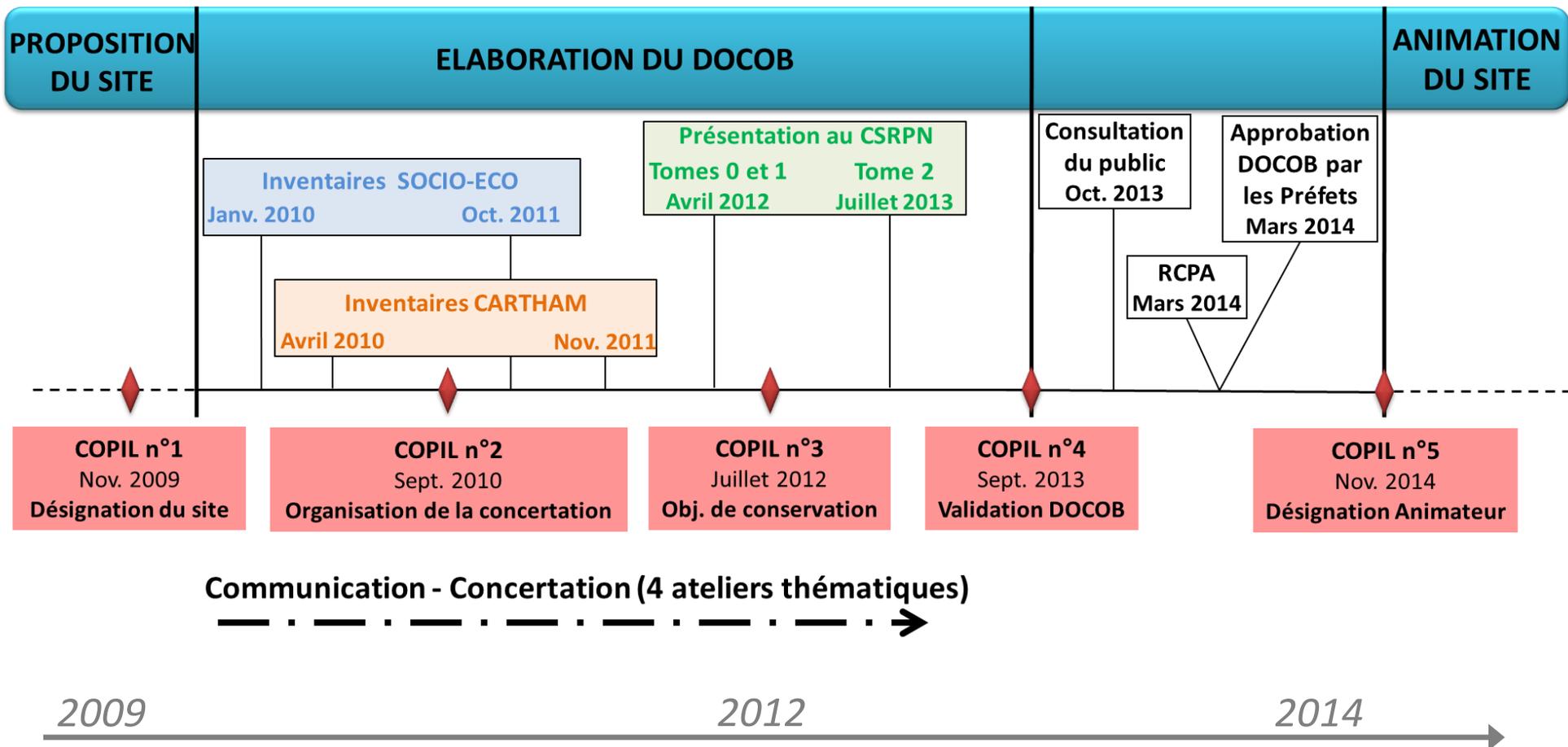
Annexe 3
Atlas carto du Tome 1

Annexe 4
Atlas carto du Tome 2

Annexe 5
Doc. administratifs,
tech. et communication



Les grandes étapes du site Natura Côte Bleue Marine



Plan d'actions retenu en RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation)





Nouvelles dispositions relatives à l'animation



- Délibération du Comité Syndical du PMCB en nov. 2012

↳ **candidat à l'Animation du site Côte Bleue Marine**

- Nouvelle délibération du Comité Syndical du PMCB en nov. 2013

↳ **confirmation de la candidature à l'Animation du site dans le nouveau contexte, au vu de la convergence des orientations du Plan de Gestion du PMCB avec les actions du DOCOB**

Numéro	Orientations du plan de gestion du Parc Marin de la Côte Bleue	Code	Les 36 mesures de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine		
1.1	Poursuivre la connaissance scientifique du milieu marin	A08	Suivre les grandes Nacres sur les zones à forte densité	4.1	Recueillir les données sur les usages récréatifs
		A09	Suivre les grands gorgonaires et le Corail rouge		
		A04	Suivi et recueil des données sur les espèces d'Intérêt Communautaire IC (Tortue Caouanne et Grand Dauphin)	4.2	Maîtriser les impacts des usages récréatifs en mer
		A06			
		A05	Collaborer avec les réseaux de suivi, les programmes d'études et de conservation des espèces d'IC		
		A07			
		F02	Suivi pluriannuel de la température des masses d'eau		
1.4	Faire du territoire du Parc un labo de terrain	A10	Veille sur actions de conservation local à international	5.1	Collaborer aux réseaux de surveillance
1.5	Apporter un appui scientifique au projet et autre AMP	E05	Echanges avec les aires marines protégées adjacentes	5.2	Collaborer avec les services de l'Etat et des collectivités
		A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	5.3	Associer le PMCB aux décisions d'aménagement
2.1	Examen des possibilités juridiques du Parc Marin	D04	Appuyer les constations d'infractions au sein du site		
2.2	Renforcer la protection des milieux marins (réserves)	D03	Pérenniser les réserves de Carry et du Cap Couronne		
2.3	Assurer la conservation des espèces marines (bon état de l'herbier de Posidonie en lien avec gestion usages)	D02	Proposer la modification des mouillages du GPM		
		B04	Définir des zones de mouillage pour la grande plaisance		
3.1	Potentialités halieutiques (suivi débarq/effort de pêche)	B08	Suivre les activités de pêche professionnelle et de loisir	6.1	Restructurer, renforcer la sensibilisation et l'éducation
3.3	Expérimenter des outils de gestion de la ressource	B07	Conception et édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche pro		
3.4	Assurer un développement socio/éco de la pêche pro	B05	Récupération des engins de pêche perdus (CONTRAT)		
				B06	Suivre la fréquentation des usages et activités maritimes
				B01	Balisages écologiques des 300m et chenaux (CONTRAT)
				B03	Aménagement des sites de plongée (CONTRAT)
				D01	Patrouille nautique
				C01	Informers les usagers (plaquette + site internet)
				E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec usagers
				E02	Promouvoir la charte Natura 2000
				B09	Elaborer des chartes spécifiques par activité
				G01	Sensibiliser les usagers aux espèces envahissantes
				A01	Suivre l'état de conservation de l'herbier de Posidonie
				A03	Suivre les trottoirs à Lithophyllum et les cystoseires
				G02	Veille sur les espèces exotiques, envahissantes ou nvelle
				F01	Veille sur réseaux de suivi qualité des eaux littorales
				E04	Appui pour les dossiers d'évaluation des incidences
				B02	Enlever les corps morts abandonnés (CONTRAT)
				E03	Réunir annuellement le COPIL Natura 2000
				C02	Installer des panneaux d'information sur site N2000
				C03	Sensibilisation du public avec le sentier sous-marin
				C04	Adapter animations et outils pédagogiques existants



Déroulement de la RCPA



Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) le 14 mars 2014 avec la DDTM, l'AAMP, la DREAL PACA, la REMAR et le PMCB.

Objectif : définir le programme d'actions prévisionnel et valider le plan de financement pour 3 ans avec les services de l'Etat.

PREVISIONNEL FINANCIER											
Code mesure	Intitulé de la mesure	Type de Financement	montant Année 1	montant Année 2	montant Année 3	Montant Total TTC	habitats et espèces (DH1 DNE/D2) et leur niveau de priorité	Priorité dans DOCOB	Priorité pendant l'animation (RCPA)	Mesure reportée à la période suivante d'animation (suivante)	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	Financement propre PMCB et appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	Mesure suivie conjointement par le PMCB et l'AAMP pour une meilleure prise en compte des objectifs de conservation du site dans les documents cadres (PUS, contrat de baie, SCAGE, DDCM, PAMM...)
D04	Informier et appuyer les acteurs compétents suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	Transmission d'informations (éléments biologiques, écologiques et socio-économiques du territoire, enjeux et objectifs de conservation, etc.) via les sites de constatations d'infractions, participation au COLASER 13
C01	Solliciter les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	Financement propre PMCB pour le site internet	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	en partie (voir pour conceptualisation des plaquettes)	Plaquette d'information des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon actualisée. En attente de travaux techniques de l'AAMP sur le signal PACA pour la réalisation de la plaquette Côte Bleue-Merme.
C02	Installer des panneaux d'informations et de communication sur le site Natura 2000	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	2	oui	
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	Sensibilisation au niveau Natura 2000 et aux enjeux/objets/mesures de gestion du site.
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	oui	En attente de la mutualisation de cette mesure avec les moyens nautiques du Parc Marin de la Côte Bleue.
E01	Favoriser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	Recueil, traitement et formulation de réponses aux observations, témoignages et remontées d'informations des usagers du site et des signataires de la charte (engagement général à contribuer à la santé écologique du site.)
E02	Inscrire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	
E03	Renforcer l'entraide entre les comités de pilotage (CCPL) du site Natura 2000 Côte Bleue-Merme	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	
B08	Construire et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	Financement propre PMCB pour le suivi de la pêche professionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	en partie (voir pour suivi de la pêche de loisir)	Pas de suivi de la pêche de loisir en bateau car aucun budget carboneant (mesure D01) pour réaliser les enquêtes.
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	2	oui	Relevé de la politique de l'eau (Agence de l'eau FMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	oui	Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du Parc Marin de la Côte Bleue et transmis à l'AAMP
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	Appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	non	Echange/collaboration/participation aux travaux et programmes du CESTMED et RTM&F
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés sur le site Natura 2000	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	oui	Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du Parc Marin de la Côte Bleue et transmis à l'AAMP
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	Appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	non	Echange/collaboration/participation aux travaux du GRISM et au projet GCESEM
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	oui	Mesure liée à la mesure D01.
B09	Elaborer des chartes d'engagement spécifiques par activité	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	oui	
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	non	
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjoctives au site Natura 2000	Appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	non	Un lien avec les futurs ateliers techniques des gestionnaires d'AAMP
A08	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	Appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	non	Production d'outils/méthodes/objets/soutiens Natura 2000.
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	2	non	
B07	Contribuer à la conception et l'édification d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		3	3	oui	
B08	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		3	3	oui	
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est de gulfes de Fos issues de l'arrêté préfectoral de la zone maritime et d'avis de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	Financement propre PMCB et appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	Un appui de l'AAMP est sollicité pour améliorer la prise en compte des enjeux et des objectifs du site et des problématiques de Natura 2000 auprès du GPM.
C03	Penser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Maitagues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel réglementant les pêches et arrêté préfectoral réglementant la plongée, le mouillage et le dragage)	Financement propre PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	Financement propre PMCB et appui technique AAMP	0 €	0 €	0 €	0 €		1	1	non	Un appui de l'AAMP est sollicité car cette mesure entre dans un cadre plus global de gestion de la grande plaisance à l'échelle de la façade Méditerranéenne.
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'ébri de Posidonie	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	2	oui	En attente de la programmation d'autres politiques publiques de type DCSMM
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	2	oui	En attente de la programmation d'autres politiques publiques de type DCSMM
A03	Mettre en place un suivi des entrecorbellans à Lithothamnion bispinosum (L. sphenoides) de la roche méditerranéenne inférieure et des corallaires à Cyprina americana var. sibirica de la roche sub-littorale à égale profondeur	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		1	2	oui	En attente de la programmation d'autres politiques publiques de type DCSMM
A08	Suivre les effets de la population de Grande-Noire sur les zones à forte densité d'individus	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	3	oui	En attente de la programmation d'autres politiques publiques de type DCSMM
A09	Suivre la dynamique des grands porreaux et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	3	oui	En attente de la programmation d'autres politiques publiques de type DCSMM
F02	Mettre en œuvre un suivi plurimodal de la température des masses d'eau côtières	Pas de financement spécifique du PMCB	0 €	0 €	0 €	0 €		2	3	oui	En attente de la programmation d'autres politiques publiques de type DCSMM.
Total convention cadre animation			0 €	0 €	0 €	0 €					
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats		29 579,00 €	33 139,00 €	37 905,00 €	99 623 €		1	1	non	Il reste un montant prévisionnel total de 25 443 € TTC à la charge d'autres financeurs sur cette mesure.
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	MEDEC	6 000 €	49 500,00 €	600,00 €	56 000 €		1	1	non	
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus		9 600,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	19 600 €		1	1	non	Le montant prévisionnel total sur 3 ans inscrit au DOCOB était de 30 000 euros. Néanmoins, lors du COPIL de validation du 24 septembre 2013, il a été demandé par le Préfète Maritime de Méditerranée et le Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de PACA de réaliser au préalable une étude de faisabilité et des modalités de récupération des engins de pêche perdus. Ces frais d'études préalables n'ayant pas été pris en compte dans le montant prévisionnel, il leur a été alloué un total de 19 600 euros (montant prévisionnel sur 3 ans = 12% frais d'études préalables soit 3 600 euros) = 21 600 euros T.T.C.
B02	Nettoyer les zones de corps-morts abandonnés et sans utilité écologique		0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	15 000 €		2	2	non	
Total contrats Natura marins			38 179 €	89 639 €	59 505 €	186 323 €					
Total Autres actions			0 €	0 €	0 €	0 €					

Coût total prévisionnel de la mise en œuvre du docob :

Type de mesure	Année 1	Année 2	Année 3	Total (TTC)
Mesures hors contrat Natura marin	0 €	0 €	0 €	0 €
contrats Natura marin	38 179 €	88 639 €	59 505 €	186 323 €
Autres actions à financer	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	38 179 €	88 639 €	59 505 €	186 323 €



Conclusions (cf. programme d'actions) :

- Le PMCB prend à sa charge **13 actions** (= 123 jours/an en temps-agent)
 - L'AAMP prend à sa charge **4 actions** (= 19 jours/an en temps-agent)
 - PMCB/AAMP portent conjointement **3 actions**
- 10 mesures d'animation sont reportées à la période suivante (en 2017)
- 6 suivis scientifiques ne sont pas financés (en attente d'autres programmes)

Explications :

Les conditions d'animation ayant évoluées, le manque de financement pour Natura 2000 et pour la structure animatrice justifie une nouvelle hiérarchie et une nouvelle programmation des mesures



Les différents types d'actions retenues



	<u>Docob</u>	<u>RCPA</u>	
 Contrats Natura 2000	X 4	X 4	20 mesures de gestion retenues
 Mesures réglementaires	X 3	X 3	
 Etudes complémentaires et suivis scientifiques	X 6	X 0	
 Missions d'animation	X 23	X 13	
	36	20	<i>les autres sont reportées à N+3 ou en attente de mutualisation inter-sites</i>



Les contrats Natura 2000



1 B01 Mettre en place des balisages écologiques pour les communes

1 B03 Aménager certains sites de plongée

1 B05 Favoriser la récupération des engins de pêche perdus

2 B02 Enlever les corps morts abandonnés





Les mesures réglementaires



1

D02 Proposer la modification des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos du GPM

1

D03 Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues

1

B04 Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance





Les missions d'animation



**Diffusion,
concertation,
communication,
sensibilisation,
valorisation :**
5 actions

D04

C03

E01

C01

C04

Surveillance, communication et sensibilisation sur le terrain

Renforcement de la collaboration avec les usagers

Conception de supports d'information et de sensibilisation (site internet uniquement)

Adaptation des outils et animations pédagogiques existants

**Veille
et
conseil :**
3 actions

A10

E04

E05

Prise en compte des plans de gestion existants

Appui dans l'élaboration des dossiers d'évaluation des incidences

Echanges avec les aires marines protégées adjacentes



Les missions d'animation (suite)



**Gestion
et
contractualisation :**
2 actions

E02

→ Instruction des contrats Natura 2000,
diffusion de la charte

E03

→ Réunion annuelle du COPIL

**Suivi, bilan et
évaluation :**
3 actions

A05

A07

} Collaborer avec les réseaux de suivi, encourager les programmes d'étude et de conservation des espèces d'intérêt communautaire (Tortue Caouanne et Grand Dauphin)

B08

→ Suivi des activités de pêche professionnelle

Désignation de la structure animatrice du site Natura 2000 Côte Bleue Marine





- Délibération du Comité Syndical du PMCB du 8 novembre 2012
↳ **candidat à l'Animation du site Côte Bleue Marine**

- Nouvelle délibération du Comité Syndical le 18 novembre 2013
↳ **confirmation de la candidature** à l'Animation du site (dispositif nouveau, appui de l'Agence des AMP, convergence du Plan de Gestion du PMCB et du DOCOB, hiérarchisation et réorganisation des actions du DOCOB)



VOTE

POUR DESIGNER LA

STRUCTURE ANIMATRICE

DU SITE CÔTE BLEUE MARINE

Lancement de l'animation





Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Réunions et montage des dossiers pour les mesures réglementaires :
 - Reconstitution des réserves marines de Carry-le-Rouet et du Cap Couronne.
 - Réflexion engagée avec les services de l'Etat et le GPMM sur les zones de mouillage autorisées pour les navires de commerce (ZMFR).
 - Travail avec les services de l'Etat sur le principe de zones de mouillage pour les navires de grande plaisance.



RECONSTRUCTION DES ZONES MARINES PROTÉGÉES DE LA CÔTE BLEUE

DOSSIER DE PRESENTATION ET DEMANDE DE RENOUELEMENT



PMCB, Octobre 2013



Syndicat Mixte PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE
Observatoire du Parc Marin - Plage du Rouet
31, avenue Jean Bert - BP 42
13630 CARRY-LE-ROUET
Tél : 04.42.45.46.07 - Fax : 04.42.44.98.09
syndicatmixte@parcmarscotebleue.fr - www.parcmarincotebleue.fr

Août 2014



Juillet 2014





Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Contrat pour le balisage écologique de Sausset les Pins (bouées des 300 m et chenal) grâce au soutien financier de l'AAMP, et en interne avec Martigues (une partie du chenal de Boumandariel).

GESTION & PROGRAMME DE MESURES

Contact au PMCB : bachet.frederic@parcmarincoitebleue.fr — Contact AAMP : sandra.runde-carou@aires-marines.fr

BALISAGE ECOLOGIQUE SUR LA COTE BLEUE

Le Parc Marin de la Côte Bleue œuvre depuis plus de 10 ans à l'évolution du balisage communal des 300 mètres. La première mesure mise en place dans les années 2000 a été l'installation, sur les lignes de mouillage, de bouées intermédiaires pour éviter que l'amortissement des mouvements se fasse sur le fond et autour des corps morts. Les corps morts restant quant à eux, parfois posés sur les herbiers de Posidonie.

Afin d'aller plus loin dans la préservation du plus vaste herbier de Posidonie des Bouches-du-Rhône, et dans le cadre de l'élaboration du DDCO6 du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », le PMCB a identifié comme action prioritaire la mesure visant l'utilisation de mouillages écologiques pour le balisage de la bande des 300 mètres. Une première opération « pilote » a ainsi été lancée dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Sausset-les-Pins, le DDTM 13, le Parc Marin de la Côte Bleue et l'Agence des Aires Marines Protégées.

Techniquement, il s'agit de remplacer les corps-morts béton par des fixations écologiques avec bouée de reprise pour les bouées de balisage des 300 m et des chenaux d'accès. Cet aménagement se base sur un état des lieux, justifiant de l'intérêt écologique de la mesure.

Eric DIARD — Maire de Sausset les Pins

« La commune de Sausset-les-Pins est riche d'un patrimoine marin exceptionnel avec la présence d'un herbier de Posidonies sur la totalité de son littoral. Conscient de cette richesse et de sa grande valeur, j'ai toujours engagé la commune sur des actions de préservation et de valorisation de ce patrimoine, à travers notamment notre engagement au sein du « Parc Marin de la Côte Bleue » et des actions Natura 2000 et à travers le label « Pavillon bleu des plages ».

Pour préserver cet exceptionnel herbier de posidonies, j'ai déjà pris l'initiative de faire mettre en place un balisage écologique devant les plages. Toutefois, il n'était pas possible pour des raisons financières de réaliser ce balisage sur tout notre littoral. Nous étions devant un énorme dilemme. Nous avons sollicité l'Agence des Aires Marines Protégées qui nous a apporté une aide financière grâce à laquelle le balisage écologique réglementaire est en place sur la totalité de notre littoral. Cette action n'aurait pas non plus pu être réalisée sans l'appui technique et les conseils avisés du Parc Marin de la Côte Bleue. C'est ainsi que pour cet été et les saisons suivantes, les baigneurs et usagers de la mer pourront profiter en toute sécurité des joies de la mer tout en préservant le milieu. »

Mary-Christine BERTANDY
Adjointe au Chef du Service Mieux Littoral
Chef du Pôle Environnement Marin
DDTM 13 – Service Mer et Littoral
Tél : 04 91 26 41 56 / 06 24 91 62 11

« La DDTM/SML des Bouches-du-Rhône est tout particulièrement sensible à ce type d'action sur un littoral riche de la présence d'herbiers de posidonies et d'autres habitats de grande valeur. La mise en place d'aménagements écologiques doit être généralisée pour les opérations nécessitant un mouillage en milieu sensible (balisages, mouillages organisés...). Cela constitue déjà une obligation pour les AOT et conceptions de mouillage. »

Balisage actuel de Sausset les Pins à remplacer par un balisage écologique

Balisage existant à l'entrée des 300 mètres

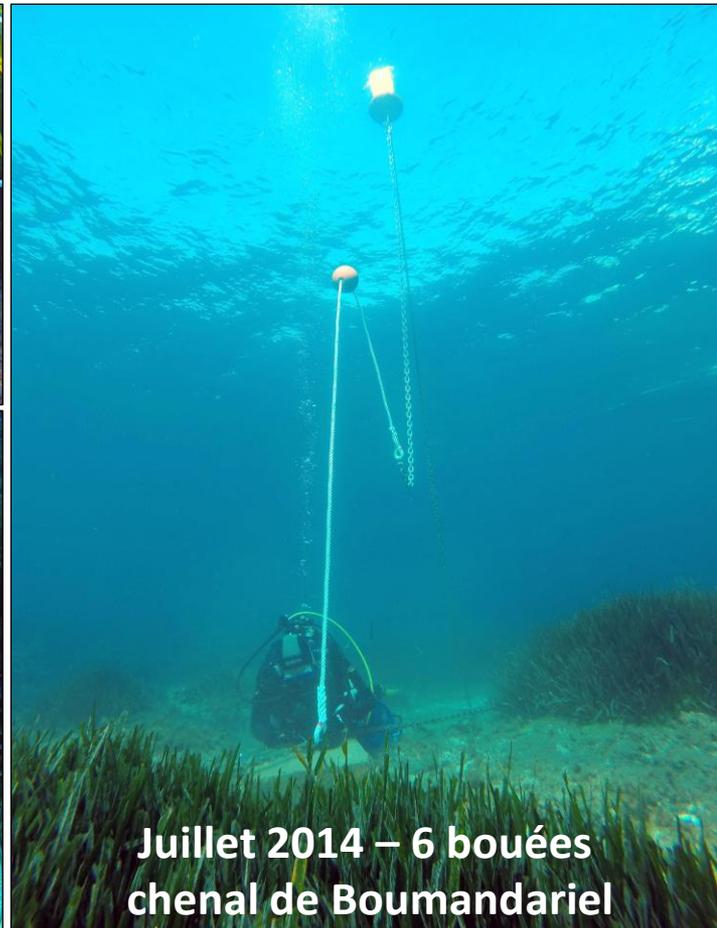
Balisage existant à l'entrée du chenal de la Corniche

Balisage existant à l'entrée des 300 mètres

Balisage existant à l'entrée du chenal de la Corniche

Google Earth

La lettre d'information des gestionnaires d'AAMP de la Région méditerranéenne Octobre 2014 - N°2

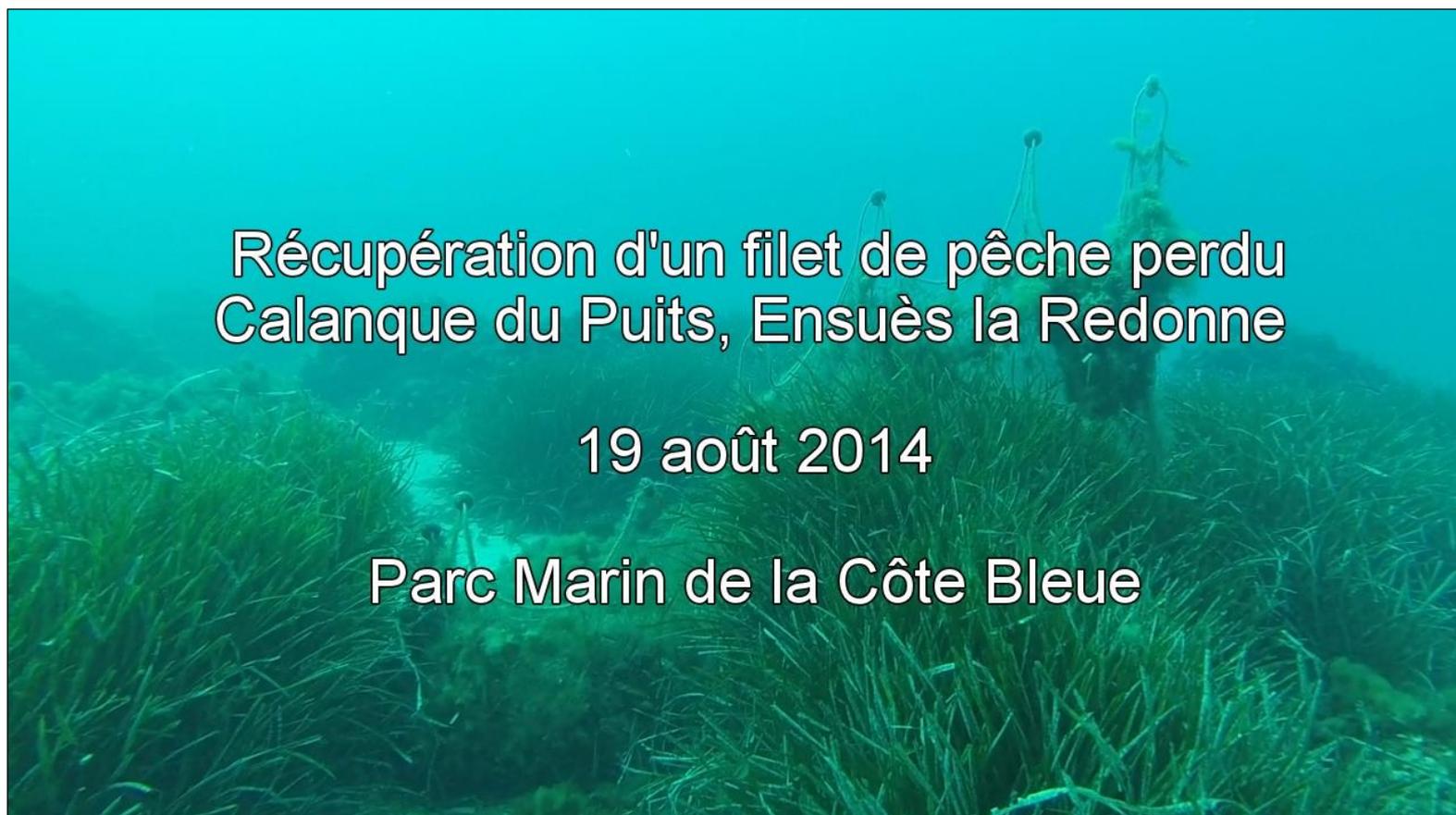




Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Récupération d'engins de pêche perdus (sans financement, réalisée en interne par le PMCB) : filets à Carry le Rouet (Cap Rousset, Rouet) et Ensuès la Redonne (calanque du puits, tombant Méjean)





Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Convention PMCB/FNPSA (8 janvier 2014) pour l'encadrement des compétitions de pêche sous-marine devant la Côte Bleue.

Référence au niveau régional pour l'évaluation des incidences des compétitions de pêche au titre de Natura 2000





Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Travail avec les services de l'Etat et l'Agence des AMP sur la liaison électrique sous-marine 400 000 volts Midi-Provence pour limiter les incidences sur les habitats. Appui technique à RTE.



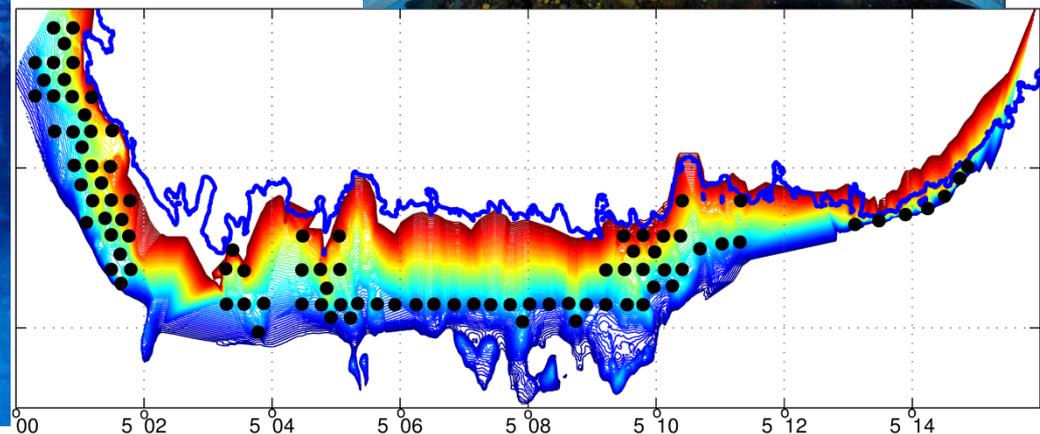
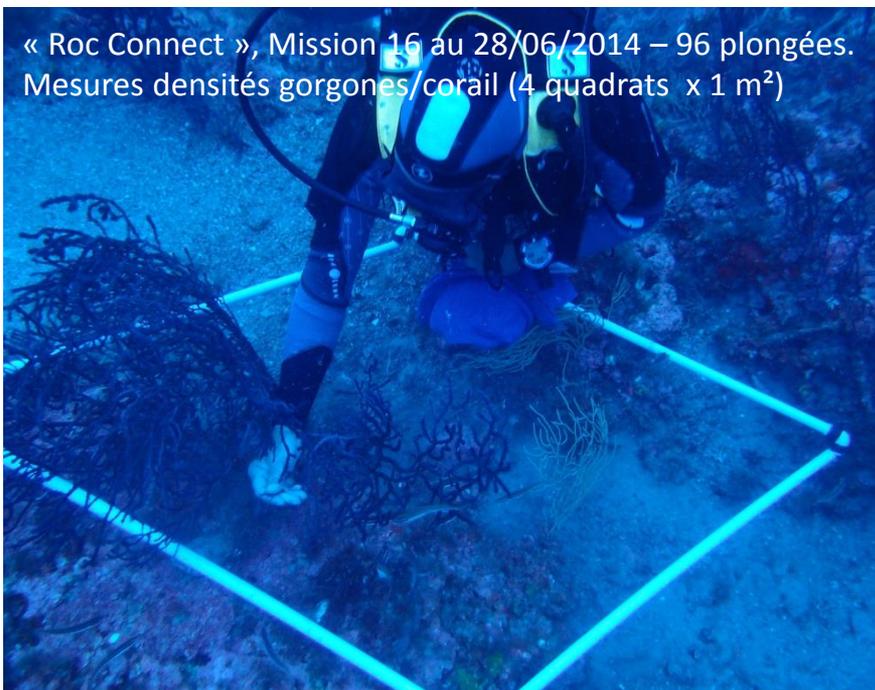


Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Site atelier APR Liteau : programme « RocConnect » (4 AMP, cartographie, connectivité et génétique gorgones et corail)
- Suivi du coralligène (IndexCOR, vitalité et état de conservation). Accueil à l'Observatoire des 3 réunions du programme Agence AMP-IFREMER.

« Roc Connect », Mission 16 au 28/06/2014 – 96 plongées.
Mesures densités gorgones/corail (4 quadrats x 1 m²)

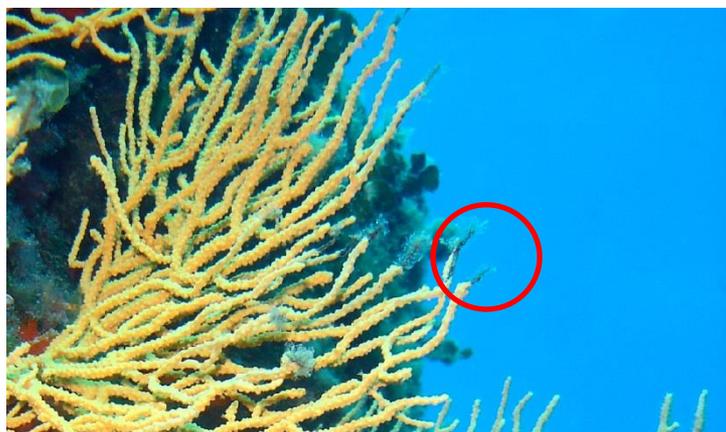




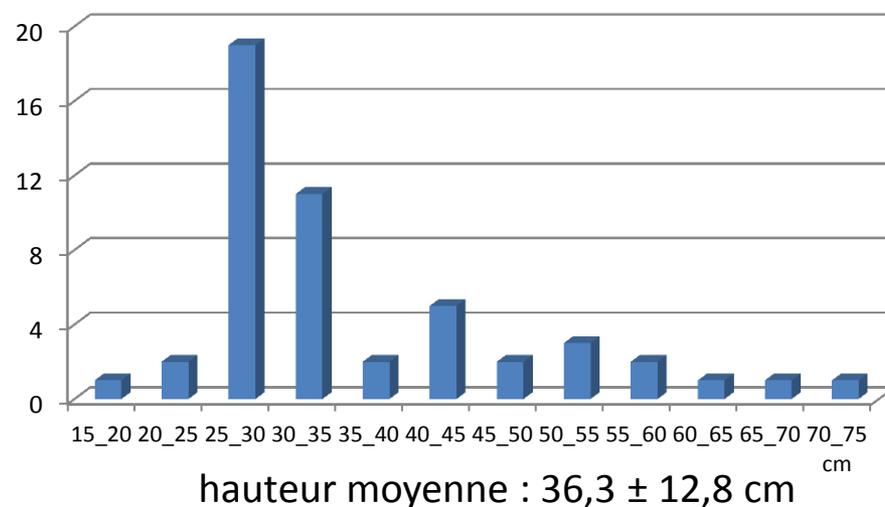
Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Suivi des gorgonaires sur 4 sites (tailles, taux de nécrose), en liaison avec le suivi des températures sur 3 sites depuis 1998 (suivis 2012-2014 financés par l'Agence de l'Eau RMC)



Histogramme des tailles des gorgones réserve Carry 2014 (n=50)



Site profond (-24 m)

Nécroses anciennes=6% (3 colonies sur 50)

Nécroses récentes=0%

Site superficiel (-14 m)

Nécroses anciennes = 28% (14 colonies sur 50)

Nécroses récentes=2%

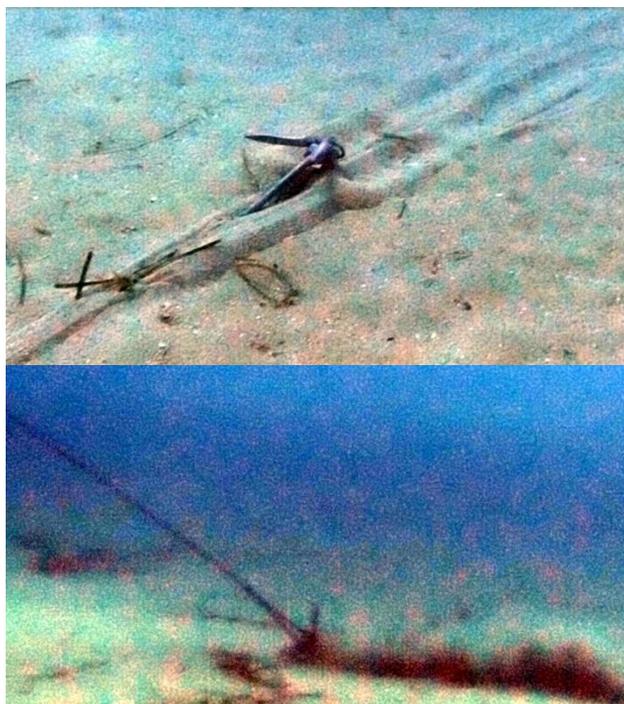


Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



Dispositif d'atténuation des impacts

des relevages d'ancre avec bouée coulissante





Actions déjà engagées en fin 2013 - 2014



- Prise en compte des objectifs du site Côte Bleue Marine dans les documents de planification (Contrat de baie, PAMM/DCSMM, future Métropole).
- Soutien aux autorités lors de constatations d'infractions ou de pollution (chalutage illégal, cires paraffiniques).
- Renforcement de la collaboration avec les usagers (élaboration d'une fiche d'observations).
- Sensibilisation du public à Natura 2000 au sentier sous-marin de la réserve de Carry-le-Rouet.

Fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue

Le Parc Marin de la Côte Bleue intervient sur le milieu marin de la Côte Bleue, entre la pointe de Corbières à Marseille et le port des Laurons à Martigues. Il gère aussi les réserves marines de Carry-le-Rouet et du Cap Couronne à Martigues.

En tant qu'usagers, praticiens et observateurs réguliers en mer, **vos observations et votre avis nous intéressent !** Pour nous aider dans la gestion, vous pouvez également communiquer vos données aux réserves « pêcheurs sentinelles » d'espèces patrimoniales ou tout autre phénomène (pollution, filets perdus...) que vous jugez importants de nous communiquer.

Merci de noter les paramètres suivants : **date, nature de l'observation** (espèces ou pollution...), **localisation** (point GPS si possible), **profondeur, nombre, taille ou poids, type de fonds** (roche, herbier, sable...), **conditions météo**.

Transmettez-nous vos informations soit par mail lyndie.garnate@parcmarincoctebleue.fr, soit par téléphone (04 42 45 45 00 ou 04 42 30 20 21), soit par sms (11 numéros free : 39 42 13 500 Carry-le-Rouet) et nous vous remercions.

Intégrer un réseau de sentinelles. Vous êtes un observateur assidu du milieu marin et vous souhaitez aller encore plus loin dans les sciences collaboratives, vous pouvez également communiquer vos données aux réserves « pêcheurs sentinelles » (<http://www.anchours-sentinelles.org>) et « plongeurs sentinelles » (<http://www.medbs-snb.org>).

EXEMPLES D'ESPECES EXOTIQUES/ENVAHISSANTES

Nom commun : Raison de mer
Nom scientifique : *Caulerpa racemosa* var. *cyllinifera*
Taille : jusqu'à 10 cm de hauteur en gramin de raison et peut former un tapis dense de strobiles de plusieurs m² sur les fonds.
Mode de vie : C'est une algue verte capable de coloniser rapidement tous les types de fonds (roches, herbier de Posidonie, matte, sables...) à partir de la surface jusqu'à plus de 60 mètres de profondeur. Elle se reproduit de façon sexuée et végétative, avec la propagation de petits fragments qui se multiplient rapidement.
Sur la Côte Bleue : elle est présente depuis 2000 et se développe de façon limitée sur toute la côte depuis les petits fonds jusqu'à 40 m.

Nom commun : Poisson-filote
Nom scientifique : *Filifolius commersonii*
Taille : jusqu'à 1,60 m mais le plus souvent 1 m max (= 1,2 kg). La queue se prolonge par un long filament blanc.
Mode de vie : Le Poisson-filote est arrivé en France en 2007. Il est observé le plus souvent à proximité des fonds rocheux, mais il fréquente également les habitats mixtes des petits fonds, entre les zones sablonneuses et les herbiers, depuis la surface jusqu'à 100 m de profondeur. Les spécimens peuvent se rencontrer isolés ou en bancs. Ils chassent à vue (espèce piscivore).
Sur la Côte Bleue : il n'a pas encore été signalé dans les eaux du Parc Marin mais une observation a été faite au Planier fin 2010.

EXEMPLES D'ESPECES PATRIMONIALES REGLEMENTEES/PROTEGEES

Nom commun : Corb
Nom scientifique : *Scorpaenopsis diabolus*
Taille : jusqu'à 70 cm (= 4 kg), mais le plus souvent de 25 à 40 cm. Juveniles très discrets. Durée de vie maximale connue de 31 ans (femelle de 50 cm).
Mode de vie : Le Corb habite les eaux côtières peu profondes où il vit le plus souvent en petits groupes sédentaires. On le rencontre sur des fonds rocheux, des blocs souvent entourés d'herbier de Posidonie jusqu'à 30 mètres de profondeur.
Sur la Côte Bleue : il est présent isolé ou en petits groupes en certains points du littoral, et plus particulièrement dans la réserve marine de Carry-le-Rouet avec une population sédentaire d'une centaine d'individus.

Nom commun : Mérou brun
Nom scientifique : *Epinephelus marginatus*
Taille : jusqu'à 1,30 m (= 60 kg), mais le plus souvent de 40 à 80 cm. Durée de vie max d'environ 60 ans.
Mode de vie : Le Mérou brun vit sur les fonds rocheux, et apprécie particulièrement les abouls et les cavités. Il est réputé sédentaire et territorial et on le retrouve jusqu'à 100 m de profondeur. Les juvéniles se rencontrent près des côtes et à faible profondeur (moins de 5 m).
Sur la Côte Bleue : il est présent isolé ou en petits groupes le long du littoral jusqu'à 50 m. Des juvéniles sont signalés certaines années dans les petits fonds et même dans les ports.

Nom commun : Tortue caouanne
Nom scientifique : *Caretta caretta*
Taille : jusqu'à 1,20 m (> 100 kg), mais le plus souvent de 50 à 90 cm.
Mode de vie : Comme tous les reptiles, la Caouanne a une respiration aérienne pulmonaire : elle doit remonter respirer à la surface. De même, elle remonte souvent à la surface pour se chauffer. C'est une espèce carnivore qui se retrouve dans toutes les mers du globe, et c'est la plus fréquente des 5 espèces de tortues marines en Méditerranée.
Sur la Côte Bleue : Elle est seulement de passage et a été observée à 17 reprises entre 2002 et 2014.



Actions à mettre en œuvre en 2015



- ❖ Balisages écologiques pour Ensuès, Carry et Martigues.
- ❖ Pistes de financements sites de plongée – montage administratif
- ❖ Poursuite des réflexions sur les navires de commerce et la grande plaisance
- ❖ Surveillance du littoral et transfert d'informations aux autorités
- ❖ Refonte du site Internet cotebleuemarine.n2000.fr
- ❖ Diffusion, contractualisation de la Charte Natura 2000
- ❖ Suivi des activités de pêche professionnelle
- ❖ Information, sensibilisation et collaboration avec les usagers

Merci de votre attention

